



APPEL D'OFFRE POUR L'INSTALLATION D'UNE POMPE SOLAIRE

La Société Nationale de la Croix-Rouge Haïtienne (SNCRH) / Croix-Rouge Espagnole (CRE) cherche une Entreprise en Construction pour l'Installation d'une Pompe Solaire dans la 9^{ème} Section Communale de Baïnet.

Date de publication	16 février 2024
Le délai de réception des Pro forma	23 février 2024
Zone d'affectation	Baïnet, département du sud-est

Contexte

La Croix Rouge Haïtienne (CRH) et la Croix Rouge Espagnole (CRE) mènent actuellement une intervention conjointe cherchant à soutenir des groupes de familles au niveau de la commune de Baïnet. Ce soutien passe à travers la mise en place de plusieurs actions visant le renforcement de leurs moyens d'existence. L'intervention menée est intitulée « **Contribution à la réduction de la pauvreté à travers la mise en place d'une stratégie intégrale de moyens d'existence des communautés rurales du département du Sud-est d'Haïti** ». Elle est basée sur une stratégie qui vise l'amélioration de la sécurité économique de ces familles grâce au renforcement de la diversification et à la protection de leurs moyens d'existence, à la protection de l'environnement, au renforcement institutionnel et à l'égalité de genre. La zone d'intervention du projet est circonscrite à certaines habitations de la 5^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} section communale de la commune de Baïnet.

Ce projet est organisé autour de trois volets: **AAEE** (Agronomie, Agroforesterie, Elevage et Environnement); **SERGE** (Suivi, Evaluation, Redevabilité et Genre) et **MEME** (Moyens d'Existence et Micro-Entrepreneuriat). Dans le volet **AAEE**, il est prévu d'aménager des infrastructures Hydroagricole dans la zone d'intervention du projet.

Ainsi, la CRH/CRE est à la recherche d'une entreprise en construction pour l'installation d'une pompe solaire dans la 9^{ème} section communale de Baïnet.



1. Description détaillée du besoin :

2.1 Travaux à réaliser.

- La construction d'une structure en béton armé puis crépis uniquement pour le support des panneaux solaires, voir annexe,
- La réalisation et la mise en place d'une structure avec cornière 1"3/4 pour le support direct des panneaux solaires, inclus tous les fils électriques pour le raccordement des panneaux entre eux et la pompe, les tuyaux électriques, voir annexe,
- La construction d'un abri en bloc 15 et béton armé avec porte de visite en fer forger pour sécuriser la pompe et sa boîte de contrôle, voir annexe,
- La fourniture et mise en place d'environ 30 mètres linéaires de tuyaux 4" PVC SCH40 et courbe (45° et 90°), raccord et autres accessoires de montage de tuyauterie,

NB : l'achat (sable, gravier, ciment, armature, tuyaux), le transport et stockage, la mise en place des matériaux et toutes les mains d'œuvre seront sur votre responsabilité. **Nous vous donnons uniquement : les panneaux solaires, la pompe, un foot valve 4", 2 adaptateurs male 4".**

2. Conditions.

- Tous les travaux surtout avant tout bétonnage, devront être superviser par l'ingénieur superviseur du maitre ouvrage. Il aura libre accès au chantier pour vérifier que les travaux sont réalisés selon les normes et conformément aux plans.
- Les armatures et cornières à utiliser doivent être propre, sans trace de rouille, peinture ou graisse. Les cornières seront assemblées par soudure et revêtu d'au moins de deux couches de revêtement antirouille (minium),
- Tous les matériaux qui seront utilisés pour la réalisation des travaux doivent être conforme aux exigences du Code national du Bâtiment d'Haïti (CNBH).
- Le contracteur doit laisser le système (pompe et boîte de contrôle) dans un bon état de fonctionnement et le chantier propre à la satisfaction de l'ingénieur superviseur avant la remise provisoire des travaux.



3. Présentation du pro forma.

- Nom, Prénom, adresse et téléphone du prestataire,
- La validité et date de proposition (délai de garantie de préférence au moins un mois) ;
- Durée de livraison et garantie de qualité ;
- Proposition financière **en dollars US** ;
- Curriculum vitae et preuve (certificat et/ou procès verbaux) d'expériences dans l'installation des pompes (solaires),
- Condition de paiement ;
- Copie de patente à jour (entreprise), ou déclaration définitive d'impôts valide (individu) ;
- Compte bancaire.

4. Critères d'évaluation.

- Offre technique (50% pondéré sur 10 points)
 - Patente (1 point)
 - CV (1 point)
 - Pièces justificatives (1 point)
 - Expériences en construction (1-3 point)
 - Disponibilité des matériels (2 points)
 - Temps de construction et installation (3 points)
- Offre financière (50% sur x points)
 - La proposition la moins chère recevra la note la plus élevée, la plus cher la note la moins élevée et ainsi de suite en tenant compte du nombre des candidatures reçus.

5. Réception des proforma.

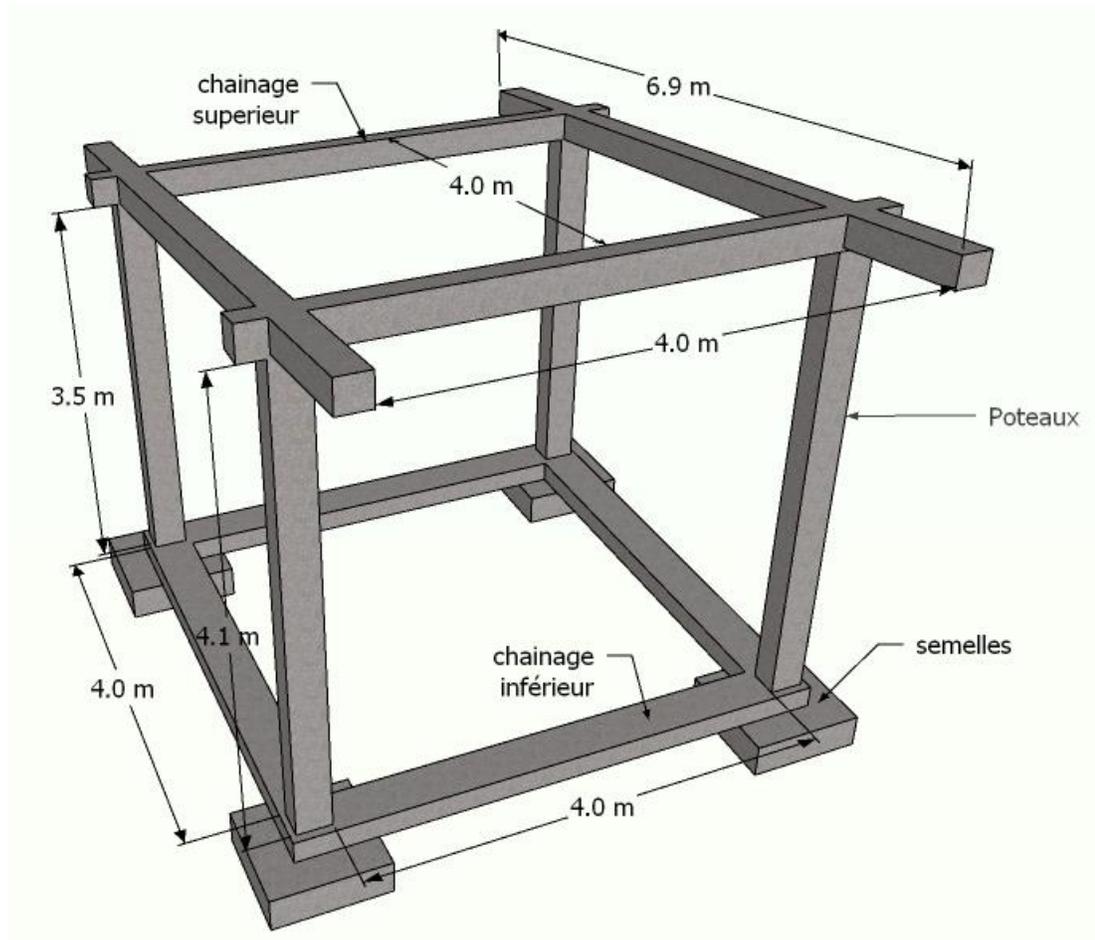
▪ Soumission Physique :

- Au bureau du Comité Régional de la Croix Rouge Haïtienne / Croix Rouge Espagnole, Route de Meyer, Bois Bayard Piste Midouin Tunier Jacmel, Haïti,
- Au Bureau du Comité Local de la Croix Rouge Haïtienne, Carmagnol, Baintet.

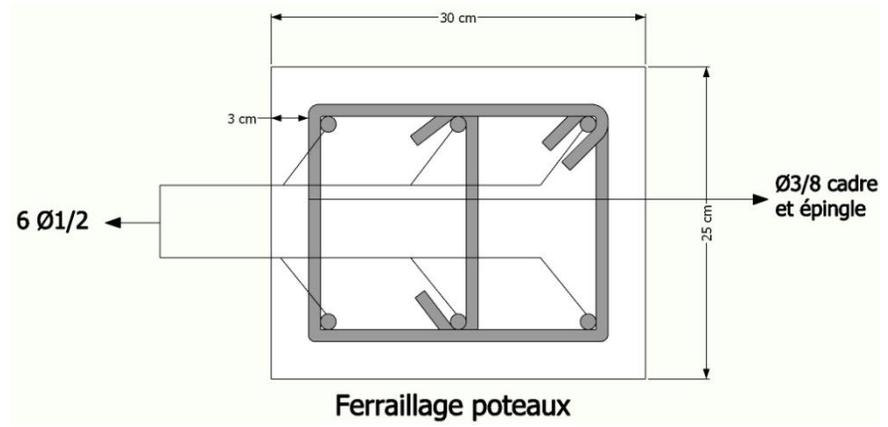
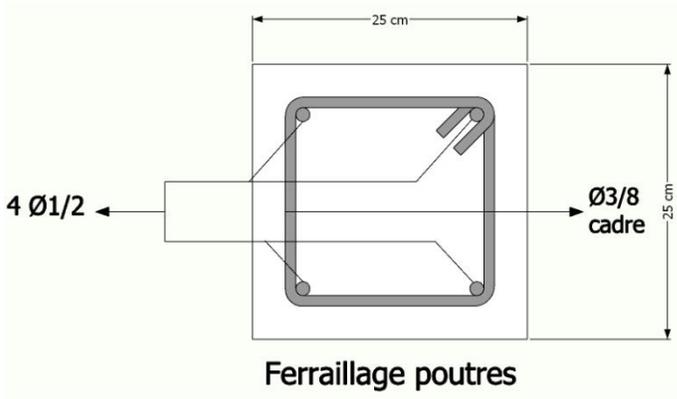
▪ Soumission Electronique :

Envoyer les proforma aux adresses suivantes: alicia.corral@cruzroja.es, avec copie à : guyparisfertil82@gmail.com, guerrierhebert94@gmail.com, logachleg01@gmail.com, en mentionnant dans l'objet : **Demande de proforma – installation pompe solaire - Convenio MDE CRH/CRE.**

Le délai pour la réception des proforma expire le 23 février 2024.



Annexe



Détail structurel

